



Aix-en-Provence, le 26 juin 2012

Budget DGAC 2012 : danger !

La Commission exécutive du SNICAC-FO s'est réunie à Paris le 25 juin 2012.

1) Budget DGAC 2012 : danger !

Dès la fin de 2011, le SNICAC avait souligné les choix aberrants faits par l'administration pour la construction du budget DGAC de 2012 : hypothèse de trafic très irréaliste (+2,5%) et baisse surprenante (-3,5%) du taux unitaire des redevances pourtant parmi les moins chers d'Europe ! Malheureusement nos craintes se confirment : le trafic est en baisse de 3,5% depuis janvier et il va manquer plus de 60 M€ pour boucler le budget 2012. Les conséquences vont être importantes :

- gel ou annulation de dizaines de millions de crédits pour les services mettant à mal leur capacité de fonctionnement.
- obligation d'emprunter à nouveau, ce qui aggravera l'endettement déjà excessif de la DGAC.

Le SNICAC attend des explications sur les raisons d'un tel fiasco et demande que les organisations syndicales soient consultées sur la préparation du budget 2013.

2) Fonctionnement de la DSAC:

Le SNICAC soutient la démarche engagée auprès des personnels par la Directrice de la DSAC afin d'identifier les pistes d'amélioration du fonctionnement de la DSAC.

Le SNICAC considère que la DSAC a besoin d'une vision stratégique sur son avenir à moyen terme. Le rôle et la place des délégations territoriales est un des sujets que la DSAC et la DTA doivent traiter rapidement ... sous peine de continuer à constater l'absence de candidatures sur ces postes importants pour l'image de la DGAC au plan régional.

3) Etats généraux des cadres et experts :

Le SNICAC prend acte du stupéfiant revirement de l'UTCAC sur la création d'un grand corps d'ingénieurs, cadres et experts. Après avoir défendu la création de ce corps pendant toute la campagne électorale de 2011, l'UTCAC exige maintenant « l'abandon de ce projet » et l'intégration chez les IEEAC des seuls attachés tenant des fonctions techniques et surtout de tous les TSEEAC CTAC !!



L'UTCAC tente d'attribuer ce virage à 180° à la mauvaise volonté des autres syndicats mais l'explication est toute autre : les 3 syndicats UNSA ne sont pas d'accord entre eux et l'UTCAC a été obligée « de manger son chapeau » sous la pression de l'UNSA ICNA notamment. Le SNICAC, lui, ne change pas de cap et continuera à défendre la création d'un grand corps d'encadrement regroupant tous les IEEAC et attachés avec un grade fonctionnel HEA et un accès aux emplois de niveau HEB.

4) Recrutement IEEAC 2012 :

Le SNICAC demande au directeur général de veiller à ce que les places non utilisées au concours interne et à la sélection professionnelle soient intégralement reportées vers le concours externe comme le prévoit le statut IEEAC.

